



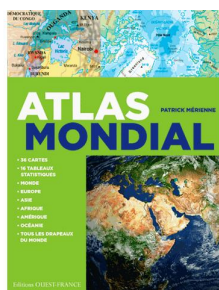


FOURNITURES A PREVOIR POUR VOTRE INSCRIPTION EN BTS TOURISME

MANUELS SCOLAIRES

| RELATION DE LA CLIENTELE TOURISTIQUE | ELABORATION D'UNE PRESTATION TOURISTIQUE | GESTION DE L'INFORMATION TOURISTIQUE | TOURISME ET TERRITOIRES |
|--|--|---|--|
| Bloc 1 - Gestion de la relation clientèle touristique BTS Tourisme 1re et 2ème années - Édition 2021 | Bloc 2 - Elaboration d'une prestation touristique BTS Tourisme 1re et 2ème années - Édition 2021 | Bloc 3- Gestion de l'information touristique BTS Tourisme 1re et 2ème années - Édition 2021 | Bloc 7 - Tourisme et territoires BTS Tourisme 1re et 2ème années - Édition 2021 |
|  |  |  |  |
| Prix public TTC : 28,90 € | Prix public TTC : 28,90 € | Prix public TTC : 28,90 € | Prix public TTC : 28,90 € |



CES OUVRAGES SONT A PREVOIR POUR LE JOUR DE LA RENTREE ET VOUS SERVIRONT POUR LES 2 ANNEES DE FORMATION

- Atlas

Prix moyen 5€

MATERIEL A PREVOIR

- Ordinateur portable (inutile d'acheter le pack office, il vous sera fourni par l'établissement)
- Calculatrice simple
- Carte photocopie prévoir 5€ (par exemple chez COREP à côté de la faculté Lyon 3 : 200 m de l'établissement)
- Cotisation obligatoire association ATT Colbert (association des étudiants en tourisme nécessaire pour toute participation à des évènements) : coût annuel 15€ permettant des réductions sur les sorties et autres évènements.
- Prévoir une enveloppe budgétaire d'environ 200€ pour les sorties pédagogiques sur le terrain (obligatoires) pour la 1^{ère} année.

TENUE PROFESSIONNELLE

- Un pantalon couleur sombre, ou jupe couleur sombre (attention longueur exigée au minimum 2 cm au-dessus du genou)
- Chemise ou chemisier blanc
- Chaussures de ville couleur sombre (aucune basket n'est permise)

Ces tenues sont obligatoires pour toute participation à des évènements professionnels (Salons, manifestations professionnelles, etc) ainsi que pour la journée des ateliers professionnels.

La participation au salon des Comités d'entreprise ainsi qu'aux Journées Européennes du patrimoine sont prévues dès mi-septembre 2021, tenue professionnelle exigée et prévoir de travailler le week-end des 18 et 19 septembre 2021.

Pour les autres jours : une tenue correcte est exigée (survêtement, jean troué, casquette, short...sont interdits).